

Linklaters



Linklaters LLP Luxembourg annonce l'élection d'un nouveau Counsel

Anton Cox a rejoint Linklaters en 2001, et s'est rapidement spécialisé en droit immobilier au sein de la pratique « Corporate Real Estate » du bureau de Bruxelles. Anton a renforcé le bureau de Luxembourg en 2015. Il vient d'être désigné en tant que Counsel et sera chargé de poursuivre le développement de la pratique immobilière luxembourgeoise.

L'immobilier devient une classe d'actifs de plus en plus importante. Anton bénéficie d'une expérience étendue dans ce domaine qu'il s'agisse aussi bien d'opérations d'acquisitions immobilières luxembourgeoises (création de droits réels et personnels, cession de droits immobiliers), que du financement lié à ces opérations, des questions environnementales et urbanistiques, du contentieux relatif à l'immobilier et de la structuration de projets et promotions immobiliers. Le secteur de l'immobilier exige une large gamme de compétences. Grâce aux connaissances et à l'expertise de Anton, Linklaters Luxembourg peut proposer des solutions à la fois techniquement et commercialement ciblées et adaptées.

Anton dispose également d'une vaste expérience dans le domaine de la construction et de tout ce qui a trait au volet contractuel : la rédaction, la négociation des accords avec les architectes et entrepreneurs, le suivi de la participation aux réunions de chantiers.

Anton a notamment travaillé sur quelques-unes des opérations les plus importantes du marché luxembourgeois de ces derniers mois.

Patrick Geortay, Managing Partner, se réjouit de cette nomination : « La nomination de Anton en tant que Counsel est une reconnaissance par notre cabinet global non seulement de son expertise technique, mais aussi de sa capacité à développer la pratique, ainsi que de sa gestion optimale des dossiers et de sa maîtrise des aspects commerciaux de l'immobilier. »

FIN

A propos de Linklaters

Créé à Londres il y a plus de 175 ans, Linklaters est un cabinet d'avocats d'affaires international spécialisé dans le conseil aux entreprises, banques, institutions financières et organisations gouvernementales. À ce jour, le cabinet compte 2 600 avocats dans le monde, répartis dans 20 pays. Le bureau de Luxembourg comprend 70 avocats dont 12 associés et se compose en tout de plus de 120 personnes. Avec un historique au Luxembourg datant de 1896, le cabinet Linklaters est profondément ancré dans le paysage juridique du centre financier. Linklaters accompagne ses clients sur leurs opérations complexes dans toutes leurs dimensions financières, corporate ou contentieuses tant au niveau national et européen que mondial. Au-delà de leurs missions juridiques, les avocats du cabinet prennent également part aux débats de société pour y faire évoluer la place du droit et s'engagent pour soutenir ceux qui les entourent, que ce soit par leurs actions en faveur de la diversité et du respect de l'environnement au quotidien ou dans le cadre de programmes d'activités bénévoles. Pour une information plus détaillée sur le cabinet, vous pouvez consulter le site www.linklaters.lu